Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le 06/07/2026
ID : 030-213001563-20260701-DEL_07_2026_18-DE

VILLE DE MARGUERITTES

République Française
Département du Gard
Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers municipaux en exercice :
29

nombre de membres présents :
28

nombre de membres absents excusés représentés :
1

nombre de membres absents non représentés
0

date de la convocation :
25 juin 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 1er JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six le premier juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, dans la salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Céline ROSZCZKA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Aurélie VERCELLI, M. Denis CANTIER, Mme Martine REARD, Mme Liliane GUIRAUD, Mme Annie GERMIN, Mme Pascale MEYER, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Eric MARC, Mme Laïla ACHKAR, Mme Anne-Claude MARTEL, M. Benoît MOULIN, M. Renaud LEROI, M. Jonathan GRIMAUD, M. Yohan MESSABIER, M. Eric MICHEL, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Stéphanie REMOND, Mme Lydie COMMOY, M. Frédéric PONGE et Mme Aurélie SAN ISIDORO.

Membre absent excusé représenté : Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA (pouvoir à M. GUILLEMIN).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

N° 01-07-2026/18 – Restauration du tableau classé monument historique et attribué à Nicolas Mignard

Rapporteur : Mme Annie GERMIN.

1. Aspects juridiques

CONSIDERANT le classement au titre des Monuments historiques par arrêté du 6 décembre 1984 (référence Palissy-POP : PM30000154),

2. Eléments de contexte

La commune de Marguerittes, soucieuse de préserver et de valoriser son patrimoine culturel et historique, souhaite engager une opération de conservation-restauration du tableau « Le Christ remettant les clefs à Saint-Pierre en présence des apôtres », attribué à Nicolas Mignard (1606–1668). Cette œuvre majeure constitue un élément emblématique du patrimoine mobilier de la commune.

Intérêt patrimonial et historique :
Ce tableau, daté de la première moitié du XVIIe siècle, est un témoignage exceptionnel de la peinture baroque française. Il aurait été réalisé par Nicolas Mignard lors de son séjour à Rome, puis ramené à Marguerittes à la fin du XVIIIe ou au début du XIXe siècle par le curé Joseph Joannis, en 1806. L'œuvre, déjà en mauvais état à l'époque, a subi des interventions au XIXe siècle (agrandissement de la toile, remplacement du châssis), mais n'a pas bénéficié de restauration complète depuis une étude préalable en 2009.

État actuel :
L'œuvre présente un état de conservation très préoccupant nécessitant une intervention de sauvetage dans les meilleurs délais.

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le 06/07/2026
ID : 030-213001563-20260701-DEL_07_2026_18-DE

Cette restauration s'inscrit dans la continuité des actions menées par la commune pour sauvegarder son patrimoine, à l'image des travaux engagés pour la chapelle du Château (ancienne église paroissiale Saint-Pierre), également classée.

Objectifs de l'opération :
La restauration, prévue en deux phases, vise à :

1. stabiliser l'œuvre (phase 1) : étude approfondie, mesures conservatoires (nettoyage, consolidation du support, fixation de la couche picturale), et proposition de protocoles de restauration.
2. restaurer et valoriser (phase 2) : dégagement des repeints, réintégration picturale, restauration du cadre, et remontage dans l'église paroissiale Saint-Pierre. L'opération sera réalisée en atelier, sous le contrôle scientifique et technique de la DRAC Occitanie.

3. Incidence financière

A ce stade, l'estimation du coût total du projet est à l'étude et se situe entre 30 000 € et 50 000 € selon les résultats de la phase 1. Ces travaux feront l'objet de demandes d'aides financières à nos partenaires institutionnels que sont l'Etat, la Région, le Département, Nîmes Métropole et tout autre financeur potentiel public ou privé.

4. Décisions

Après avis de la commission, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** le principe de la conservation-restauration du tableau « Le Christ remettant les clefs à Saint-Pierre en présence des apôtres ».

Article 2 : **autorise** Monsieur le Maire à signer tout document permettant l'exécution de cette délibération.

5. Annexe

Représentation du tableau « Le Christ remettant les clefs à Saint-Pierre en présence des apôtres », attribué à Nicolas Mignard

Pour extrait certifié conforme

Yohan MESSABIER
Secrétaire de séance

Rémi NICOLAS
Maire

MAIRIE de MARGUERITTES (Gard)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Délai et voies de recours : la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes (16 avenue Feuchères – 30941 Nîmes cedex 09) dans un délai de deux mois à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Rémi NICOLAS
Maire de MARGUERITTES

MAIRIE de MARGUERITTES (Gard)

Publié le : 06/07/2026 14:28 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/70147

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le 06/07/2026
ID : 030-213001563-20260701-DEL_07_2026_18-DE

Annexe : Photographie « Le Christ remettant les clefs à saint Pierre en présence des apôtres », attribué à Nicolas Mignard



Nicolas Bru © DRAC Occitanie, 2020

Publié le : 06/07/2026 14:28 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/70147